



CARNET DE BORD POUR LES EXPOSANTS

S
SIMA
PARIS

— DEPUIS 1922 —

SALON INTERNATIONAL DES SOLUTIONS
ET TECHNOLOGIES POUR L'AGRICULTURE DURABLE

L'AGRICULTURE EN MOUVEMENT

21 > 25 FÉVRIER 2021

PARIS NORD — VILLEPINTE / FRANCE



Chers exposants,

Nous sommes ravis de vous accueillir pour cette nouvelle édition du **SIMA**.

Pour faciliter votre préparation au salon, nous avons conçu **ce carnet de bord** comme un mémo rapide pour vous aider à trouver rapidement des réponses à vos questions.

Ce document ne remplace pas **le Guide de l'Exposant** qui sera **en ligne à partir de juin 2020 dans votre espace client.**

Vous pourrez commander les articles liés à l'aménagement de votre stand (électricité, eau, parking, moquette, réserve, cloison, mobilier, nettoyage.....) dans votre espace client **à partir de septembre 2020 une fois votre numéro de stand attribué.**

L'équipe du SIMA se tient à votre entière disposition pour vous assister dans la préparation de votre participation.

A bientôt !



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

<https://event.simaonline.com/2021/>

GÉNÉRALITÉS

- Contacts SIMA / Contacts utiles P. 5
- Liste des prestataires / Adresses de livraison P. 6
- Parking exposants / Accès / Circulation & Stationnement P. 7
- To Do List P. 8
- Horaire de Montage / Ouverture au Public / Démontage – Mises sous tension P. 9

ÉQUIPEMENT DE VOTRE STAND

- Stand nu P. 11
- Stand « sur Mesure » P. 11
- Stand « Basic » P. 11
- Stand « Le Design by Marcelo JOULIA » P. 12

VOTRE ESPACE CLIENT

- Rubriques dans votre espace client P. 14
- Votre boutique P. 15
- Déclarez votre décorateur ou standiste, un nouveau utilisateur P. 15

VOTRE LOGISTIQUE

- Le contrôle de votre plan
- Notice de sécurité
- Accrochage et alimentation aériennes, ponts et kits lumière P. 17
- Badges exposants
- Badges pour le Montage / Démontage de vos prestataires
- Nettoyage des halls et des stands

VOTRE COMMUNICATION & VOTRE PROMOTION

- Les cartes d'invitation & E-invitation
- Inscription au catalogue
- Le club des communicants P. 19
- Les business meeting
- La Pressroom du SIMA
- Mediakit

LES SIMA INNOVATION AWARDS P. 21

VOS OUTILS DE COMMUNICATION P. 24

VOS PARTENAIRES

- Business packs « Co-exposant(s) », « Collectif(s) » P. 26

RÈGLEMENTS

- règles d'architecture & de décoration P. 28
- Accroches & alimentations aériennes, ponts & lumières P. 33

GÉNÉRALITÉS



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

<https://event.simaonline.com/2021/>

■ CONTACTS SIMA

L'équipe du salon

SERVICE CLIENTS

Frédérique BRUNET BIARD - Chargée De Clientèle

☎ : +33(0)1 76 77 11 84

@ : sima@comexposium-services.com

SERVICE COMMERCIAL

Céline GSTALDER - Directrice Commerciale

@ : celine.gstalder@comexposium.com

Kevin GAUTIER - Chef De Marché

@ : kevin.gautier@comexposium.com

☎ : +33 (0)1 76 77 12 72

Béatrice HUMBLOT - Chef De Marché

@ : beatrice.humblot@comexposium.com

☎ : +33 (0)1 76 77 13 64

Clara BAUDEZ - Responsable Commerciale

@ : clara.baudez@comexposium.com

☎ : +33 (0)1 76 77 12 42

Gaspar FOURNEL - Responsable Commercial

@ : gaspar.fournel@comexposium.com

☎ : +33 (0) 1 76 77 11 88

Pierre-Marie TATTEVIN - Responsable Commercial

@ : pierre-marie.tattevin@comexposium.com

☎ : +33 (0)1 76 77 11 87

ADMINISTRATIONS DES VENTES (Facturation, paiements...)

Nathalie MARCHADO – Responsables Relations Clients

Lila CHIQUET – Chargée Relations Clients

@ : sima.drc@comexposium.com

SERVICE LOGISTIQUE & SECURITE

Jérôme HUNAUT Directeur Logistique

Laurent DIALLO - Responsable Logistique

@ : logistic.sima@comexposium.com

■ AUTRES CONTACTS UTILES

SERVICE ARCHITECTURE DU SIMA

DECOPLUS – Mr et Mme TOUGARD

☎ : +33 (0)9 67 78 93 85 - @ : w.decoplus@free.fr

Adresse : 13, rue de Fourqueux -78100 Saint Germain en Laye – France

SÉCURITÉ INCENDIE

Cabinet sécurité & incendie AFS Conseils

Alain FRANCONI et Leyla Vincent

☎ : + 33(0)1 41 55 07 21 – + 33(0)6 70 61 95 11

@ : afrancioni@afsconseils.fr / lvincent@afsconseils.fr

HYGIENE ET PROTECTION DE LA SANTE

SOCIÉTÉ D.O.T.

☎ : + 33(0)1 46 05 17 85 - @ : sps@d-o-t.fr

AGENCE RELATION PRESSE

CLC COMMUNICATIONS - Célia FOREST

☎. : +33 (0)1 42 93 04 04 - @ : c.forest@clccom.com

INSCRIPTION AU CATALOGUE

EPRIM - Anissa Delon

☎ : +33 (0)1 30 38 30 77 - @ : eprim@inetexpo.fr

A partir de Septembre 2020, pour toute question, la Hotline reste à votre disposition au + 33 1 40 68 23 00, de 9h à 18h du lundi au vendredi ou le service clients : sima@comexposium-services.com

■ LISTE DES PRESTATAIRES

ACCROCHES ET ALIMENTATIONS AERIENNES, PONTS & LUMIERES VERSANT EVENEMENT

☎ : +33(0)1 48 63 32 51
@ : contact@versantevenement.com

STANDS SUR MESURE PROREP

Ludovic DENARIE - ☎ : 33 (0)6 86 38 01 60 -
+33 (0)1 45 91 41 09
@ : infos@prorep-studio.fr

GARDIENNAGE SUR STAND GPS - KAKARNIANE TCHABO

☎ : +33 (0)1 53 02 01 18
@ : commercial@gps-securite.fr
Site Internet : <https://www.gps-securite.com/>

STAND UP - Dorian TOLLE

☎ : +33 (01) 47 35 71 01
@ : dorian.tolle@ga-standup.fr
Site Web : www.ga-standup.fr

GUARD EVENTS - Cédric GUERIN

☎ : +33 (0)1 56 08 01 39
@ : info@guardevents.com
Site web : www.guardevents.com

HEBERGEMENT, RESERVATIONS HOTELIERES

B-NETWORK - Sarah DAVID
☎ : +33 (0)1 58 16 20 10
@ : sarah.david@b-network.com
Site internet : <http://sima.b-network.com/>

HOTESSE

MAHOLA - Stéphane GUERY
☎ : + 33 (0)1 70 38 28 80
@ : commercial@mahola-hotesses.fr
Site Internet : www.mahola-hotesses.fr

DECI-BELLE - Ana CALPE DEL ARCO

☎ : +33 (0)1 40 60 10 28
@ : ana@deci-belles.com
www.decibelleshotesses.com

RESTAURATION SUR STAND

HORETO TRAITEUR - Service Commercial
☎ : + 33(0)1 48 63 33 45
@ : vssvillepinte@horeto.com
Site internet : www.horeto.com

RECEPTION - RESTAURATION SUR SITE POIRIER

Paul MONCEAUX- ☎ : +33 (0) 1 39 13 42 42
@ : info@poirier.fr
Site Internet : www.poirier.fr

DECLARATION TRAITEURS EXTERIEURS VIPARIS + PARKING LIVRAISON TRAITEUR PENDANT LE SALON

Myriam MOTTIN - ☎ : +33(0)1 40 68 14 46
@ : myriam.mottin@viparis.com

LOCATION DE SALLE DE REUNION / CONFERENCES

Karine BOURIOT - ☎ : + 33(0)1 48 63 31 12
@ : karine.bouriot@viparis.com

TRANSITAIRES / MANUTENTIONNAIRES

CLAMAGERAN FOIREXPO - Mr Dominique FILIBERTI
- ☎ : +33 (0) 48 63 33 34
@ : d.filiberti@clamageran.com
Site Internet : www.clamageran.com

CLASQUIN - Mr Abdi EL HOUARI

☎ : +33 (0)1 48 63 33 81
@ : abdi.elhouari@clasquin.com
Site Internet : www.clasquin.com

SCHENKER FAIRS & EXHIBITIONS - Pauline Villemaine -

☎ : +33 (0)1 48 63 32 81
@ : pauline.villemaine@dbschenker.com
Site web: www.schenker.fr : www.schenkerfairs.com

INFO DOUANE SERVICES

+ 33 (0)1 72 40 78 50

RECUPERATION DE LA TVA

TEVEA - ☎ : + 33 (0)1 42 24 96 96
@ : mail@tevea.com

ADRESSE DE LIVRAISON

**Parc des Expositions Paris Nord Villepinte
SIMA 2021**

Non de la société
Numéro de stand
Nom d'un contact sur place et n° de portable
93410 Villepinte – France

ACCES PARKINGS EXPOSANTS / LIVRAISONS

via A104, sortie n°1

A partir de Septembre 2020, pour toute question, la Hotline reste à votre disposition au + 33 1 40 68 23 00, de 9h à 18h du lundi au vendredi ou le service clients : sima@comexposium-services.com

■ PARKING

PENDANT LE MONTAGE

Pendant le montage et le démontage, le stationnement est gratuit dans les parkings exposants.
La gratuité des parkings exposants cessera le samedi 20 Février 2021 à minuit.

PENDANT L'OUVERTURE AU PUBLIC

Les livraisons sont autorisées de 7h00 à 8h00 après contrôle à l'entrée du Parc des Expositions et l'obtention d'un accès temporaire de livraison.

RESERVER UN PARKING

Des abonnements forfaitaires de parkings sont proposés, à réserver dans votre Espace Client. Pendant le montage et l'ouverture du salon, vous pourrez acheter des places de parking à l'Accueil Exposants situé dans le hall 5a.

Les parkings Exposants sont ouverts de 7h00 à 23h00 tous les jours pendant la manifestation.

PENDANT LE DEMONTAGE

Le jeudi 25 Février 2021, à la fermeture du salon, seuls les chariots à main, les chariots plats et les transpalettes sont autorisés. L'accès des engins roulants dans les halls est autorisé deux heures après la fermeture au public, sous réserve de l'évolution du chantier.

Pendant le démontage, le stationnement est gratuit dans les parkings exposants.

- **Aucun véhicule de tourisme** ne pourra pénétrer librement dans les halls.
- **L'accès des camions** sera soumis à des conditions particulières selon l'affluence autour des halls

■ ACCÈS / CIRCULATION & STATIONNEMENT

IMPORTANT – ATTENTION

ENREGISTREMENT DES VEHICULES / LOGIPASS

Tous les véhicules intervenant en période de montage, de démontage, ou en dehors des heures de livraison autorisées en période d'ouverture au public, doivent s'enregistrer sur la plateforme logipass.viparis.com pour accéder au Parc des Expositions.

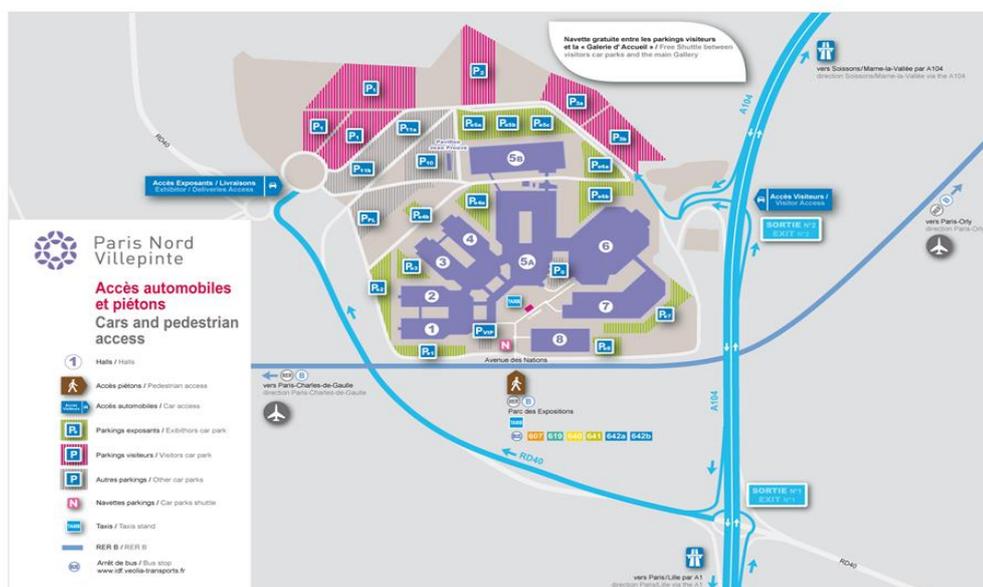
Chaque entreprise ou chaque intervenant peut se créer son propre compte.

Ce compte permet de s'inscrire sur des plages horaires précises de livraison.

La durée de stationnement par véhicule est limitée à **2 heures pour les utilitaires** et à **4 heures pour les poids lourds** afin de permettre à tous d'effectuer ses livraisons dans de bonnes conditions.

Pour tous renseignements complémentaires, une hotline est mise en place au :

☎ : + 33(0)1 40 68 11 30 - @ : Infos-exposants@viparis.com



■ TO DO LIST

Votre participation (inscription)

A partir	Action	Jusqu'au	Dans votre Espace client « rubriques »	FAIT
Dès maintenant	Viendrez-vous avec des sociétés partenaires (Co-exposant(s), firme(s)) ? Achetez dès maintenant leurs droits d'inscription. <u>Consultez le descriptif des différents business packs proposés.</u> Déclarez vos partenaires (Co-exposant(s), firme(s) représentée(s))	29/01/2021	Boutique>Inscription Partenaires Partenaires>Déclarer mes partenaires @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>

Votre communication & votre promotion

A partir	Action	Jusqu'au	Dans votre Espace client rubriques »	FAIT
■ Les services & la visibilité				
Dès maintenant	Commandez vos outils de communication	29/01/2021	Boutique>Communication & Promotion @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>
	Inscrivez-vous aux SIMA INNOVATION AWARDS 2021 et faites connaître vos nouveautés en avant-première ! <u>En savoir plus.</u>	25/09/2020	Boutique >Communication & Promotion Accueil>bouton >Déposez votre dossier en ligne @ : guillaume.cointereau@comexposium.com	<input type="radio"/>
Mai	Déposez vos dossiers « Sima Innovation Awards 2021 »			
Juillet	NEW ! Pour la première fois, le SIMA vous propose de participer gratuitement à un programme de Business Meetings qualifiés entre visiteurs et exposants	25/02/2021	Accueil>bouton>inscription aux business meetings @ : margaux.lemarchand@comexposium.com	<input type="radio"/>
	Le Club des Communicants - Un outil pour vous aider à valoriser votre participation et optimiser vos échanges avec la presse.		Formulaire>Club des Communicants @ : c.forest@clccom.com	<input type="radio"/>
	Déclarez vos événements destinés à la Presse pendant le salon		Accueil>bouton>Télécharger le média kit @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>
	Utilisez la bannière SIMA, les logos - Sur tous vos outils de communication : site web, newsletters, signature de vos emails...		Accueil>Bouton>Accès à la Pressroom en ligne Besoin d'aide : coline.poirot@comexposium.com	<input type="radio"/>
	Diffusez vos communiqué de presse - le SIMA met en place une Pressroom pour recueillir vos communiqués de presse, vidéos, photos. Les contenus pourront être repris, édités, partagés par les journalistes		Boutique>Communication & Promotion Formulaires>Déclaration soirées exposants @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>
	Commandez et déclarez vos soirées Exposants - Organisez un événement unique avec vos clients et prospects après 18h00 du 21 au 24 février 2021 (jusqu'à 22h00 au plus tard). Le tarif inclut les extensions de gardiennage, éclairage, parking, sanitaires, médical etc...	24/02/2021		
■ Cartes d'invitation – E-invitation – Badges exposants – Badges VIP – Lecteurs de badges				
Dès maintenant	Commandez des cartes d'invitation supplémentaires (format papier) et/ ou des E-invitations et/ou badges VIP Commandez des badges exposants supplémentaires et/ou lecteurs de badges (licences, lecteurs de badges....)	25/02/2021*	Boutique>Invitations visiteurs et/ou >Badges et Lecteurs @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>
Septembre	Envoi des dotations de cartes d'invitation format papier (version Française ou Anglaise) par courrier		@ : sima@comexposium-services.com	-
*Sauf cartes invitations en format papier et lecteur de badges – Date limite des commandes le 22/01/2021				
■ Promotion de votre participation & de vos produits				
Juillet	Inscrivez-vous au catalogue officiel du salon - Support de référence diffusé à l'entrée du salon, le catalogue officiel est l'outil idéal pour mettre en valeur votre société et vos produits auprès des visiteurs	/	Communication>Inscription au catalogue @ : Anissa Delon / EPRIM Tél. : +33 (0)1 30 38 30 77 - E-mail : eprim@inetexpo.fr	<input type="radio"/>
■ Autres				
Mi-October	Envoyez vos e-invitations, personnalisez et imprimez vos e-badges et badges VIP, gérez vos lecteurs de badges, lettres de visas	25/02/2021	Accueil >Boutons : "Badges exposants & badges VIP" / Envoyez mes e-invitations » / « Gérez vos lecteurs de badges » / « Demandes de visas » @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>

Votre logistique (préparation de votre stand)

A partir	Action	Jusqu'au	Dans votre Espace client « rubriques »	FAIT
■ Validation des aménagements de stands				
Dès maintenant	Téléchargez les règlements de décoration et de sécurité	-	Infos pratiques et/ou votre stand @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>
	Vous avez un stand nu - envoyez votre projet d'aménagement de stand (stands nus uniquement). Le plan de décoration de votre stand doit être soumis pour acceptation au service Architecture & Décoration	18/12/2020	DECO PLUS Tél. : 33 (0)9 67 78 93 85 - w.decoplus@free.fr	<input type="radio"/>
Septembre	Vous avez un stand Basic - renvoyez le formulaire relatif au "stand BASIC" pour le texte de votre enseigne. Voir le descriptif	15/01/2021	Formulaires>Enseigne stand Basic @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>
	Vous avez un stand Design Marcelo Joulia - renvoyez le formulaire relatif au "stand PREMIUM". Voir le descriptif . Un conseiller Stand équipé SIMA vous contactera par e-mail afin de valider avec vous le choix de votre couleur de moquette, le positionnement de votre réserve, le texte de l'enseigne et des différentes prestations incluses dans votre stand.		@ : logistic.sima@comexposium.com	<input type="radio"/>
■ Les commandes des prestations techniques dans la boutique				
Septembre	Commandez les prestations techniques - mobilier, moquette, réserve, cloisons, nettoyage.... Commandez les prestations techniques du parc - électricité, eau, parking, wifi, élingue....	12/02/2021	Boutique : - Aménagement de stand et/ou mobilier - Electricité>Eau>Parking>Elingue..... @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>
Février	Fermeture de la boutique - A partir du 16/02/2021 les prestations techniques en fonction des stocks seront à commander directement à l'accueil exposant situé dans le hall 5A		@ : sima@comexposium-services.com	-
	Majoration 20% - Articles avec (*)	16/02/2021		
■ Les formulaires				
Juillet	Notice de sécurité – Obligatoire pour tous les stands	15/01/2021	Formulaires : - Notice de sécurité - Déclaration de Machines en fonctionnement - Dans mon compte > mes décorateurs @ : sima@comexposium-services.com	<input type="radio"/>
	Déclaration de machines en fonctionnement	08/02/2021		<input type="radio"/>
	Déclarez votre décorateur - Vous souhaitez déléguer vos commandes à un décorateur, un standiste ou un autre prestataire, merci de bien vouloir remplir le formulaire délégation de commande à un prestataire. Attention : toutes les commandes passées par votre décorateur lui seront directement facturées			<input type="radio"/>

MONTAGE / OUVERTURE / DEMONTAGE

		Dates	Horaire exposants	Mise sous tension
Montage	Stands Nus	Mardi 16 Février	7h00 – 19h00	-
		Mercredi 17 Février		
	Stands Nus Le design Marcelo Joulia ⁽¹⁾ Stands Basic ⁽¹⁾	Judi 18 Février	7h00 – 22h00	-
		Vendredi 19 Février		7h30 – 22h00
		Samedi 20 Février		

		Dates	Horaire exposants	Mise sous tension
Ouverture public		Dimanche 21 Février	7h00 – 19h00	7h30 – 18h30
		Lundi 22 Février	7h30 – 19h00	
		Mardi 23 Février		
		Mercredi 24 Février		
		Judi 25 Février	7h30 – 18h00	

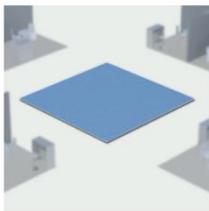
		Dates	Horaire exposants	Mise sous tension
Démontage	Stands Nus Stands Basics ⁽²⁾ Le design Marcelo Joulia ⁽²⁾	Judi 25 Février	18h00 – 24h00	18h00 – 23h00
	Stand Nus	Vendredi 26 Février	7h00 – 24h00	-
		Samedi 27 Février	7h00 – 12h00	

⁽¹⁾ Pour les stands équipés, la livraison des stands sera effectuée **le Jeudi 18 Février 2021 à partir de 07h00**.

⁽²⁾ Le démontage des stands équipés s'effectuera **à partir du Jeudi 25 Février 2021. Les réserves et meubles doivent être vidés entre 18h00 et 20h00.**

Conseil : Pour avoir de l'électricité en dehors de ces horaires, n'oubliez pas de commander un branchement avec une alimentation 24/24.

ÉQUIPEMENT DE VOTRE STAND



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

<https://event.simaonline.com/2021/>

■ SURFACE NUE

Important : pour les stands \leq à 36,00 m², équipement Basic ou Prémium obligatoire en sus de la surface nue.

Les prestations incluses dans la location de votre surface :

- Le traçage au sol de votre surface,
- Une enseigne de stand reprenant votre numéro de stand

IMPORTANT : Pour les stands en mitoyenneté, les cloisons de séparation ne sont pas comprises.

LES ETAPES DE PREPARATIONS DE L'AMENAGEMENT DE VOTRE STAND UNE FOIS VOTRE NUMERO DE STAND ATTRIBUE

- 1) **Envoyez votre dossier d'aménagement** de stand au Service Architecture du SIMA – DECOPLUS - ☎ : +33 (0)9 67 78 93 85 @ : w.decoplus@free.fr **avant le 18 Décembre 2020.**
- 2) Remplir la notice de sécurité et le certificat de remise en état – **obligatoire** - dans votre espace client – rubrique « **Stand / Formulaires** »
- 3) **Commandez vos articles techniques** (cloison, moquette, réserve, nettoyage, électricité, élingues, parking, mobilier...) dans la Boutique **à partir de Septembre 2020**

■ STANDS SUR MESURE

PROREP

Ludovic DENARIE - ☎ : +33 (0)1 45 91 41 09 - +33 (0)6 86 38 01 60- @ : infos@prorep-studio.fr

■ STAND BASIC

L'aménagement comprend :

- Moquette couleur bleue
- Cloisons modulaires en mélaminé blanches
- Enseigne drapeau avec texte (1 par face ouverte)

ATTENTION : la remise en état la veille de l'ouverture du salon, le nettoyage quotidien, les spots et le branchement électrique ne sont pas inclus dans le stand BASIC (prestations complémentaires à commander dans votre Espace Client).

LES ETAPES DE PREPARATIONS DE L'AMENAGEMENT DE VOTRE STAND UNE FOIS VOTRE NUMERO DE STAND ATTRIBUE

- 1) **Complétez et validez** le formulaire suivant :
 - Stand « **BASIC** » renseignez votre enseigne dans votre Espace client dans l'onglet « **Participation / Stand** »
- 2) Remplir la notice de sécurité – **obligatoire** – dans votre espace client – rubrique « **Stand / Formulaires** »
- 3) Commandez votre **coffret électrique, spots**, réserve, mobilier, nettoyage, place de parking..... dans votre boutique **à partir de Septembre 2020.**



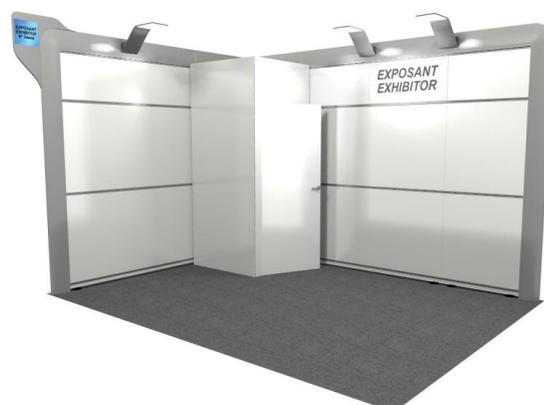
■ STAND “LE DESIGN BY MARCELO JOULIA”

L'aménagement comprend :

Surface	12,00 à 24,00 m ²	> à 24,00 à 36,00 m ²
Aménagement et signalétique		
Structure	panneaux blanc (épaisseur 10 cm, hauteur 2,70 m) tête de cloisons en aluminium anodisé	
Revêtement de sol	Moquette en dalles 2 coloris au choix (gris ou rouge bordeaux)	
Eclairage	applique métal gris + LED (3 pour 12,00 m ²)	
Prise de courant	1 prise par face intégré sur les cloisons	
Réserve	1,00 m ²	2,00 m ²
Enseigne digitale	Enseigne digitale située en tête de cloison avec le nom de l'exposant et son n° de stand	
Ecran	Ecran 32" sur cloison de fond avec le nom de l'exposant et son n° de stand	
Services		
Electricité	3 Kw intermittent	4 Kw intermittent
Parking	1 place	2 places
Réfrigérateur	140 l	220 l
Machine à café	150 doses	300 doses
Forfait décoration	350,00 €	550,00 €
Remise en état veille d'ouverture	Inclus	
Nettoyage quotidien	Inclus	

LES ETAPES DE PREPARATIONS DE L'AMENAGEMENT DE VOTRE STAND UNE FOIS VOTRE NUMERO DE STAND ATTRIBUE

- 1) Stand « Marcelo Joulia », **à partir de Septembre 2020**, un conseiller stand équipé (CREATIFS) vous contactera par @ afin de valider avec vous le choix de votre couleur de moquette, le positionnement de la réserve, votre enseigne et des différentes prestations incluses dans votre stand.
- 2) Remplir la notice de sécurité – **obligatoire** - dans votre espace client – rubrique « **Stand / Formulaire** »
- 3) Commandez votre mobilier, les places de parking, **dans la boutique à partir de septembre 2020**



ATTENTION : cet équipement est uniquement disponible pour une surface allant de 12 à 36m², avec une longueur de 3m à 12m maximum, et avec une profondeur de 2,3 ou 4m maximum

Une question : sima@comexposium-services.com



VOTRE ESPACE CLIENT

Besoin d'aide ? ▼ FR | EN



DU 21 AU 25 FEVRIER 2021

Espace client SIMA 2021

Espace client

[Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Un projet, une estimation ?

Bénéficiez du tarif préférentiel jusqu'au 6 Décembre 2019 inclus

[Faire une estimation / Réserver son stand](#)

[Etre contacté](#)

Votre Participation au SIMA 2021

Vous avez déjà un compte ?

- Connectez-vous à votre espace exposants SIMA 2021 en **saissant votre identifiant (adresse email) et mot de passe.**
- Effectuer votre demande de réservation en quelques clics.
- Suivez vos demandes de participation en cours.
- Consultez toutes les informations nécessaires à l'organisation de votre participation.
- Commandez vos prestations complémentaires (badges, invitations, prestations techniques, etc.).
- Réservez vos outils de communication.

Vous n'avez pas encore de compte ?

- Faites une simulation
- Créer votre compte et faites une demande de participation

[Comesposium](#) / [Mentions légales](#) - [Crédits et CGU](#) / [Conditions Générales de Participation](#) / [Politique de protection des données](#)

Powered by Léni Digital



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

<https://event.simaonline.com/2021/>

■ VOTRE ESPACE CLIENT

Pour accéder à votre Espace client, rendez-vous sur <https://event.simaonline.com/2021/>

Si vous n'avez pas votre mot de passe, cliquez sur « Mot passe oublié ? » et créez-le.

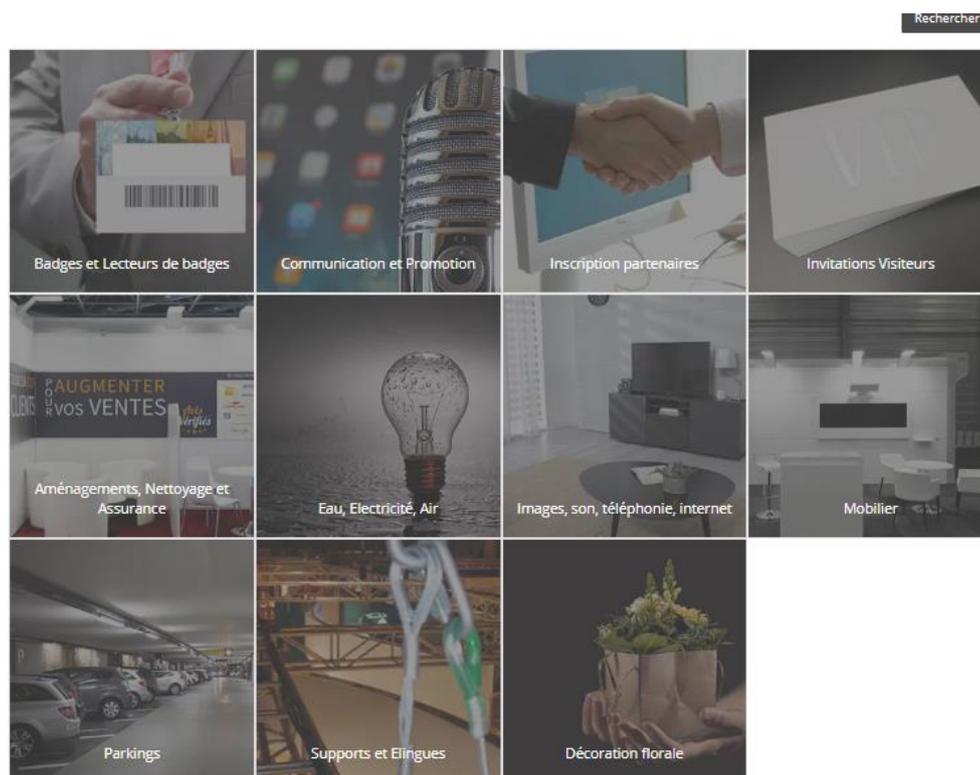
The screenshot shows the SIMA Paris client space website. At the top, there is a navigation bar with the SIMA logo and the event dates "DU 21 AU 25 FEVRIER 2021". Below the navigation bar, there is a main content area with a welcome message "Bienvenue dans votre espace client !" and a section titled "Dates clés de votre participation". This section lists key dates and actions, such as "Dès maintenant : Commande des outils de communication dans la rubrique « Ma Boutique »" and "Mars 2020 : Rendez-vous d'implantation". There are four main service tiles: "Espace financier", "Boutique", "Infos pratiques", and "Partenaires". To the right, there is a warning icon and the text "Attention aux risques de fraudes" with a "Vos stands" button. At the bottom, there is a "Partenaires" section with logos for CHENKER, GUARD EVENTS, Stand'Up, DeciBelles, and MAHOLA. The footer contains legal information: "Comexposium / Mentions légales - Crédits et CGU / Conditions Générales de Participation / Politique de protection des données".

- **Accueil** : Dates clés / Boutons : Déclarez vos nouveautés / inscription au catalogue / Personnalisez vos badges exposants – Vos badges VIP – Demande de visa / Personnalisez et envoyez vos E-invitations.....
- **Espace financier** : Commandes / Articles commandés / Factures & Règlements / Documents / Devis
- **Participation** : Inscription / Stand / Formulaires & Plans / Adresse de livraison / Parkings
- **Partenaires** : Déclarer vos partenaires : Co-exposant, Collectif (**vous devez avoir souscrit une inscription à un Pack business partenaire**)
- **Badges & invitations** : E-badges Exposants / Badges de montage & démontage / Badges VIP / Invitations / Lecteurs de badges
- **Boutique** : Recherche des articles / Mes paniers
- **Communication** : Inscription au catalogue / Sima Innovation Awards / Déclaration des nouveautés / Mediakit / La Pressroom / SIMA Business meetings / Club des communicants.....
- **Infos pratiques** : Aménagements de votre stand / Règlements & CGV / Liste des prestataires / Guide l'exposant
- **Mon compte** : Mon profil / Mes adresses / Mes contacts / Mes décorateurs

Une question : sima@comexposium-services.com

■ VOTRE BOUTIQUE DANS VOTRE ESPACE CLIENT

N'hésitez pas à contacter la hotline si vous avez besoin d'aide au 01 40 68 23 00



Important : Date limite pour commander les prestations techniques : mobilier, moquette, réserve, cloison, nettoyage, électricité, eau, parking, wifi, élingues.... **jusqu'au 12 Février 2021**

Les prestations techniques en fonction des stocks seront à commander directement à l'accueil exposant situé dans le hall 5a **à partir du Mardi 16 Février 2021**

Majoration de 20 % sur certains articles le 16 Février 2021

■ DECLAREZ VOTRE DECORATEUR / STANDISTE, UN NOUVEAU UTILISATEUR

2 Solutions possibles :

Déclarer un décorateur/installateur dans «**Mon compte/ Mes décorateurs**». Un compte propre au décorateur est ouvert et relié à l'Espace client de l'Exposant. Le décorateur pourra passer commande en toute autonomie. **Les commandes seront directement facturées au décorateur/installateur.**

Déclarer des utilisateurs dans «**Mon compte/Mes contacts**». Vous êtes responsable salon, cet espace vous offre la possibilité de créer des utilisateurs à qui vous pourrez déléguer le droit de passer des commandes, compléter des formulaires, ou de gérer votre compte (exemples : assistante, décorateur de stand).

Vous vous engagez, ce faisant, à régler toute commande passée par eux en votre nom.

Si vous déclarez un contact. Il en sera automatiquement averti par mail pour se connecter à votre espace client.

Une question : sima@comexposium-services.com



VOTRE LOGISTIQUE



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

<https://event.simaonline.com/2021/>

■ VOTRE LOGISTIQUE

• LE CONTROLE DE VOTRE PLAN

Le plan de décoration de votre stand doit être soumis pour acceptation au service Architecture & Décoration du salon **avant le 18 Décembre 2020** à :

DECOPLUS – Mr & Mme Tourgard – w.decoplus@free.fr - ☎ : +33 (0)9 67 78 93 85

• OBLIGATOIRE : NOTICE DE SÉCURITÉ HYGIENNE ET PROTECTION DE LA SANTÉ jusqu'au 15/01/21

Votre contact : DOT/ SIMA 2019 – 81 rue de Paris – 92100 BOULOGNE

☎. : + 33(0)1 46 05 17 85 - @ : sps@d-o-t.fr

• ACCROCHAGE ET ALIMENTATION AERIENNES / PONTS ET KITS LUMIERE

VERSANT EVENEMENT - @ : contact@versantevenement.com - ☎ : + 33 (0) 1 48 63 32 51

• BADGE EXPOSANT

Le badge exposant permet aux exposants d'accéder au Parc des Expositions pendant la période de montage, d'ouverture et de démontage selon les horaires indiqués sur le planning horaires exposants.

Le nombre de badges exposants disponible est calculé automatiquement en fonction de la surface du stand à raison de :

de 12 à 149 m ²	150 à 499 m ²	500 à 999 m ²	>à 1 000 m ²
12	25	40	50

Les badges sont à personnaliser dans votre Espace Client puis à imprimer sous la forme d'un badge électronique **à partir du 20 Octobre 2020**.

Pour les demandes supplémentaires d'E-badges, une commande est disponible dans votre Espace Client dans la rubrique « Boutique ». **28,50 € HT/le lot de 5 badges**

• BADGE MONTAGE / DEMONTAGE

Le badge montage / démontage permet à vos prestataires et sous-traitants d'accéder au Parc des Expositions pendant les périodes de montage et de démontage.

Les badges de montage / démontage seront distribués à l'entrée du Parc des Expositions et aux portes des halls par le service de sécurité mis en place par l'organisateur à partir du début du montage.

Ces badges ne sont pas valables pendant la période d'ouverture du salon du 21 au 25 Février 2021. TRES IMPORTANT : PORT DU BADGE OBLIGATOIRE

Les équipements de sécurité et le port des chaussures de sécurité est obligatoire lors du montage et du démontage. Dans le cas contraire l'accès aux halls sera refusé. Un **contrôle aléatoire de la pièce d'identité** pourra être effectué aux abords des Halls.



• NETTOYAGE DES HALLS ET DES STANDS

Le nettoyage des halls et des allées est effectué chaque matin avant l'ouverture ou chaque soir après la fermeture aux visiteurs et exposants.

La remise en état des stands la veille de l'ouverture et le nettoyage quotidien **ne sont pas inclus dans votre inscription sauf si vous avez réservé un stand « Design by Marcelo JOULIA ».**

Pour les stands **Basic**, seule la dépose du film de protection de la moquette est incluse.

La remise en état la veille de l'ouverture du salon et nettoyage quotidien à commander dans votre espace exposant.

Une question : sima@comexposium-services.com

VOTRE COMMUNICATION VOTRE PROMOTION



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

<https://event.simaonline.com/2021/>

■ VOTRE COMMUNICATION & VOTRE PROMOTION

● LES CARTES D'INVITATION FORMAT PAPIER ET LES E-INVITATIONS

Une dotation obligatoire de cartes d'invitation (**version française ou anglaise**) est comprise dans votre inscription au salon et vous sera envoyée **début Septembre 2020**.

● LES E-INVITATIONS

Communiquez sur votre participation au salon auprès de vos clients et prospects en leur envoyant des e-invitations par email. Créez vos e-invitations personnalisables à partir d'un module très simple via votre Espace Client.

Ouverture de la plateforme le 20 Octobre 2020

Vous pouvez commander des lots de cartes d'invitation supplémentaires en format papier (**version française ou anglaise**) ou e-invitations – **125 € HT le lot de 50**.

● INSCRIPTION AU CATALOGUE – à partir de juillet

Tous les exposants sont inscrits gratuitement dans le catalogue officiel avec numéro de stand, coordonnées, adresse @ et site web.

Pour davantage de visibilité, chaque exposant peut compléter sa fiche société en commandant des éléments supplémentaires. Les informations déclarées seront également reprises sur la liste des exposants.

Contact EPRIM, Anissa Delon - @ : epri@inetexpo.fr ou ☎ : +33 (0)1 30 38 30 77

Vous pourrez récupérer un exemplaire gratuit du catalogue officiel du salon à l'accueil exposant.

● INSCRIPTION AUX SIMA INNOVATIONS AWARDS 2021 – dès maintenant

Les SIMA INNOVATION AWARDS récompensent les matériels, produits, techniques et services les plus innovants présentés par les exposants du salon – **Clôture des inscriptions 25 Septembre 2020**.

Contact : guillaume.cointereau@comexposium.com – ☎ : **33 (0)1 76 77 15 49**

● NEW ! BUSINESS MEETINGS – Accueil Business Meetings sur la placette du Hall 6

Pour la première fois, le SIMA vous propose de participer gratuitement à un programme de Business Meetings qualifiés entre visiteurs (français et internationaux) et exposants.

Grâce à ce programme, rencontrez des Top Acheteurs de plus de 26 pays, invités au SIMA.

Contact : sima@bbcm.fr

● LE CLUB DES COMMUNICANTS

Le club des communicants, un outil pour vous aider à valoriser votre participation et optimiser vos échanges avec la presse

Contact : Celia Forest - c.forest@clccom.com - ☎ : +33 (0)1 42 93 04 04

● SERVICE DE PRESSE – Mezzanine du Hall 5A

En contact permanent avec les journalistes, nous pouvons transmettre vos informations, nouveaux produits, points presse... de façon ciblée.

Vos contacts - CLC Communications - ☎ : +33 (0)1 42 93 04 04

Jérôme Saczewski - j.saczewski@clccom.com - **Célia Forest** : c.forest@clccom.com

● LA PRESSROOM DU SIMA

Le SIMA met à votre disposition sa Pressroom à destination des journalistes.

Gratuitement et simplement, mettez en avant vos communiqués de presse, photos et vidéos, sur le site internet du SIMA dans une rubrique dédiée à la presse !

Contact : coline.poirot@comexposium.com – ☎ : +33 (0)1 76 77 15 76

● MEDIKIT

Nous mettons à votre disposition un **Mediakit (bannières personnalisables et logos du salon à insérer dans vos annonces presse, site web, signature de mail...)**. Pour télécharger, rendez-vous dans la rubrique «communication/ Mediakit» de votre espace client.

● BADGES VIP & CLUB VIP – Mezzanine du Hall 6

En fonction du Business Pack souscrit lors de votre inscription, vous avez la possibilité de proposer des badges VIP à certains de vos clients. **Ces badges donnent un accès illimité au Club VIP**. Celui-ci est également accessible à tous les exposants, sur présentation de leurs badges exposants.

● CLUB INTERNATIONAL – Mezzanine du Hall 6

Lieu de rencontres privilégié pour tous nos visiteurs internationaux (25% de nos visiteurs). **Tous les exposants ont accès** au club international sur présentation de leurs badges exposants.



LES SIMA INNOVATION AWARDS



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT
<https://event.simaonline.com/2021/>



INNOVATION AWARDS 2021



*Concours
internationalement
reconnu,
il récompense depuis
1931 les matériels,
produits, techniques
et services
les plus innovants
présentés par
les exposants
du salon.*

DATES CLÉS

Inscription aux
SIMA Innovation Awards

DÈS AUJOURD'HUI !

Ouverture plateforme
de dépôt de dossiers

MI-MAI 2020

Clôture plateforme

25 SEPTEMBRE 2020

Annnonce des nominés
lors du SIMA Preview

FIN NOVEMBRE 2020

Révélation du palmarès
et remise des trophées

22 FEVRIER 2021

QUI PEUT CONCOURIR ?

Les exposants et co-exposants du SIMA 2021, disposant d'un produit, d'un service ou d'une technologie qui marque une avancée dans son secteur.

POURQUOI PARTICIPER ?

Bénéficiez d'une visibilité unique auprès de tout l'écosystème du SIMA (journalistes, influenceurs, constructeurs, distributeurs, agriculteurs...) avant, pendant et après le salon, via :

Une annonce des nominés lors du SIMA Preview, fin novembre à Paris, en présence de 300 journalistes et constructeurs, français et internationaux.

Une révélation des lauréats et remise des trophées prestigieuse, pendant le salon, lors d'une soirée spéciale !

Une signalétique particulière pour votre stand, une présence dans le parcours innovation, un descriptif produit détaillé dans le dossier de presse du salon, une mise en avant dans tous les documents d'aide à la visite et plus encore...

Tous les participants sont mis en avant, lauréats ou non.



INNOVATION AWARDS 2021



**MODE
D'EMPLOI
POUR
VOUS
INSCRIRE**

VOS CONTACTS **INSCRIPTION ET ACCÈS À LA PLATEFORME :**

GUILLAUME COINTEREAU
Responsable Communication
01 76 77 15 49
guillaume.cointereau
@comexposium.com

CONTENU TECHNIQUE DE VOTRE DOSSIER :

GILBERT GRENIER
Conseiller technologique
06 88 77 63 85
gilbert.grenier
@agro-bordeaux.fr

1 INSCRIPTION EN 2 MINUTES

À partir de votre espace client sur simaonline.com, commandez l'article SIMA Innovation Awards (315 €^{HT} par dossier présenté). Dans les 24 heures, vous recevrez un email vous confirmant l'accès à la plateforme de dépôt de dossier.

2 DÉPÔT DE DOSSIER SIMPLE, SÉCURISÉ, ENTIÈREMENT EN LIGNE

Accédez à la plateforme depuis votre espace client.

Votre dossier doit comprendre à minima :

- **Une documentation technique complète** en français ou en anglais avec un descriptif pratique détaillé et argumenté (principe de fonctionnement, caractéristiques distinctives, état de la concurrence, apport pour l'utilisateur, intérêt au plan technique, ergonomique, économique, etc).
- **Une photo de qualité du produit ou service.**

Des pièces annexes optionnelles peuvent être ajoutées : plans, schémas, vidéos, comptes-rendus d'essais, références utilisateurs, etc.

Plus d'informations sur simaonline.com



VOS OUTILS DE COMMUNICATION



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT
<https://event.simaonline.com/2021/>

■ VOS OUTILS DE COMMUNICATION

LIBELLE	TARIF € HT
COMMUNICATION ONLINE	
Anticipez votre présence à travers la communication digitale du salon	
Raison sociale en gras et couleur dans la liste des exposants sur www.simaonline.com	125,00
Inscription aux SIMA Innovation Awards 2021	315,00
Logo sur la liste des exposants	440,00
Pack Web	615,00
Bannière publicitaire sur www.simaonline.com : page d'accueil	4 000,00
VISIBILITE SUR LE SALON	
Affichage d'orientation - Augmentez les visites sur votre stand	
Droits de diffusion - Echantillonnage - 1 entrée sur 5 jours - Offre réservée à 3 annonceurs !	2 200,00
Droits de diffusion Echantillonnage -n5 entrées sur 5 jours - Offre réservée à 3 annonceurs !	8 600,00
Sponsoring borne - Bannière en haut du plan - 3 annonceurs maximum, en rotation	2 700,00
Sponsoring borne - Pavé sur le côté du plan - 3 annonceurs maximum, en rotation	2 700,00
Sponsoring borne - Vidéo sur écran complet	4 200,00
Sponsoring borne - Sticker sur la face avant - Exclusivité	11 000,00
SPONSORING D'ESPACE	
Associez votre marque à un espace hautement fréquenté par les visiteurs du salon	
Badges visiteurs - Exclusivité	9 300,00
Exposition de votre matériel sur l'esplanade - Offre limitée	6 950,00
Sponsoring Tickets de parkings - Exclusivité !	8 500,00
Sponsor du VIP / Internation Business Club	19 000,00

Liste arrêtée au 24/01/2020

Une question: sima@comexposium-services.com



VOS PARTENAIRES



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

<https://event.simaonline.com/2021/>

BUSINESS PACK - « CO-EXPOSANT » et « COLLECTIF »

■ **Un Co-exposant** est une société avec laquelle vous partagez votre stand et qui n'a pas nécessairement de lien juridique ou commercial avec votre entreprise.

■ **Un Collectif** est une société présente ou hébergée sur un pavillon régional ou national.

Pour déclarer des partenaires, vous devez avoir souscrit lors de votre inscription à un Pack Business partenaire. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez commander un pack partenaire dans la [boutique en ligne](#).

JE CHOISIS L'UN DES 3 PACKS	PACK ONE 1 085 €	PACK PLUS 1 375 €	PACK FIRST 1 575 €
SERVICE	■	■	■
Accès à un espace exposant privatisé permettant la gestion en ligne de votre inscription 24/24	•	•	•
Un catalogue officiel du salon	•	•	•
Badges exposants : 3 badges	•	•	•
Accès aux espaces VIP / Business Center	•	•	•
VISIBILITE			
Inscription au catalogue multi-support (papier, site internet, site mobile, appli)	•	•	•
Présence sur toutes les listes & plans sur le salon	•	•	•
Média kit (bannières SIMA personnalisables avec votre raison sociale et votre n° de stand)	•	•	•
Activation médiatique (Casier de presse, accès au service de presse, guide des nouveautés, promotion de vos innovations)	•	•	•
Mise en ligne de votre Communiqué ou Dossier de presse dans la rubrique Presse du site internet du salon	•	•	•
CIBLAGE			
Badges visiteurs VIP : 5 badges		•	•
Pack web : 1 logo + raison sociale de votre société en gras rouge dans la liste des exposants sur www.simaonline + 1 logo sur plan interactif			•
Application pour Smartphones – scan de badges visiteurs		2 licences(*)	4 licences(*)

(*) Récupérez les coordonnées complètes des visiteurs rencontrés sur votre stand avec une application mobile vous permettant d'identifier de manière simple et rapide tous vos contacts. Vous pouvez commander des licences supplémentaires en vous rendant sur votre espace exposant

Une question : sima@comexposium-services.com



RÈGLES

D'ARCHITECTURE & DE DÉCORATION



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

<https://event.simaonline.com/2021/>

RÈGLES D'ARCHITECTURE & DE DÉCORATION

IMPORTANT

Le règlement d'architecture du SIMA recense les normes de présentation et d'aménagement des stands établies pour garantir la bonne tenue du salon et un confort de visite optimal.

Les stands réutilisés sont soumis au Règlement d'Architecture 2021 comme les stands nouvellement construits.

Ils doivent respecter les retraits et hauteurs demandés et doivent être validés par le Service Architecture du SIMA.

Afin d'éviter tout litige, il est **obligatoire** de soumettre, pour accord, les plans d'aménagement du stand **avant le 18 Décembre 2020**.

Ceux-ci devront obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Plan « **vue de dessus** » avec les mentions d'échelle, de côtes et du positionnement des retraits (mitoyenneté + allée),
- Plan « **en coupes** » avec les mentions d'échelle, de côtes et de hauteurs des volumes projetés.

Tout projet qui ne respecterait pas les règles fixées sera refusé et à fortiori, tout stand monté sans accord du Service Architecture du SIMA pourra être démonté, aux frais de l'exposant.

Service Architecture du SIMA

DECO PLUS - M. et Mme TOUGARD

13, rue de Fourqueux - 78100 Saint Germain en Laye - France

Tél. : +33 (0)9 67 78 93 85 - E-mail : w.decoplus@free.fr

RAPPEL

Il est strictement interdit de percer, visser, clouer, sceller dans les murs, les bardages, les piliers et les sols des halls notamment pour y fixer les machines d'exposition. D'autre part, il est interdit de peindre ou de marquer les murs, les piliers et les sols des halls.

Votre emplacement doit être restitué dans l'état initial.

Tous les débris (moquette, adhésif...) doivent être retirés.

Les dégâts constatés lors du démontage des stands seront facturés à l'exposant responsable.

L'exposant est lui-même responsable pour ses prestataires : décorateurs, installateurs, entrepreneurs...

Charge admise au sol : 35 tonnes ou 13 tonnes par essieu.

Surcharge : 5 tonnes / m².

Poinçonnement : 6.5 tonnes maxi au 10 cm² (10/10 cm)

HAUTEURS DES STANDS, RETRAITS ET OUVERTURE SUR ALLEES

Hauteurs maximales autorisées

Sont considérés comme construction tous les éléments de décoration des stands.

	Hauteur minimum	Hauteur maximum ⁽³⁾
Construction		5,00 m
Signalétique et pont lumière		6,00 m
Cloisons de séparation ⁽¹⁾	2,50 m	2,50 m
Habillage des piliers ⁽²⁾		5,00 m

Retraits

Les constructions de stands doivent être effectuées en tenant compte des retraits suivants :

	Retraits
Retrait par rapport aux allées	
Éléments de 0,00 à 5,00 m de hauteur	Pas de retrait
Pont lumière avec ou sans signalétique	Pas de retrait
Etage / mezzanine	1,00 m

Retrait par rapport aux cloisons de mitoyenneté ⁽¹⁾

Pour les constructions supérieures à 2,50 m	1,00 m
Pont lumière avec ou sans signalétique	1,00 m
Etage / mezzanine	2,00 m

- (1) Aucun accord passé entre exposants ne sera autorisé, seul l'organisateur ou le Service Architecture seront habilités à pouvoir déroger après une demande écrite.
- (2) L'habillage du pilier peut prendre appui sur le pilier, mais doit être écarté ou, tout au moins, isolé par une matière molle (feutre, isorel, mou, etc.), placée aux points de contact.
Si présence d'un RIA (Robinet d'Incendie Armé), l'habillage du pilier est possible en respectant un dégagement de 1.00 m autour du RIA et de laisser son accès libre depuis l'allée la plus proche.
Si habillage total du RIA, l'exposant se doit de remettre une signalétique indiquant le positionnement de ce dernier.
Pour les piliers donnant sur des allées de sécurité, aucun élément ne pourra être toléré (spots, écran, ...)
- (3) **ATTENTION : En cas de dépassement de hauteur (hors cloisons de mitoyenneté), vous devez vous acquitter d'un supplément en fonction de la surface de votre stand :**
- Stand de 12,00 à 99,99 m² : 2 500,00 €
 - Stand de 100,00 à 499,99 m² : 5 000,00 €
 - Stand de 500,00 à 999,99 m² : 7 500,00 €
 - Stand ≥ à 1 000,00 m² : 10 000,00 €

Pour tous projets supérieurs à 6,00 m, une validation technique de faisabilité sera à demander auprès de VIPARIS.

Ouverture des stands sur les allées

Tout aménagement en façade devra respecter une ouverture égale à 50,00 % sur chacune des faces donnant sur une allée de circulation, dans la limite de 15,00 m de fermeture maximum.

L'édification de mur ou d'écran constitués par des cloisons ou des parois de bureaux ou locaux annexes, nuisant à la vue d'ensemble des halls, masquant les stands voisins ou entravant la libre circulation des visiteurs sur le stand est interdite.

La mise en place de structures transparentes, permettant de visualiser clairement l'intérieur du stand (verre, textiles transparents,...) pourra être considérée comme des cloisons ouvertes.

Le positionnement et le type de matériaux utilisés devront être précisés, pour acceptation du projet.

La hauteur sera limitée à 5,00 m en bordure d'allée.

Limites de stand

Aucun élément de décoration, mobilier, enseigne, faisceaux d'éclairage ne doit dépasser les limites du stand.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Conformément à la réglementation et au guide de l'exposant pour les stands ayant un plancher supérieur à 2,00 cm en hauteur, il est nécessaire de réaliser un accès pour les personnes à mobilité réduite, celui-ci ne devant pas empiéter sur les allées de circulation.

Cette dernière devra avoir une largeur minimale de 0,90 m et une pente comprise entre 2% et 5%.

SIGNALÉTIQUE / ENSEIGNES / ETAGES

Signalétique / Enseigne

L'enseigne ne doit pas dépasser 6.00 m de hauteur maximum par rapport au sol du bâtiment.

Les murs d'enseigne ou les enseignes mitoyennes sont strictement interdits.

L'enseigne suspendue ou le pont lumière doit se situer dans un espace compris entre 4.00 m et 6.00 m du sol.

L'enseigne et le pont lumière doivent être intégrés dans les limites du stand et respecter un retrait de 1.00 m en mitoyenneté.

Cette réglementation s'applique également sur les structures autoportées.

Toute enseigne clignotante est interdite.

Lumière

Les lumières à éclats et les gyrophares sont interdits.

Ballons captifs

Les ballons gonflés à un gaz plus léger que l'air et servant d'enseigne devront respecter les hauteurs et retraits autorisés.

La longueur de leurs attaches devra être définitive et à une hauteur maximum de 6.00 m.

Gaz autorisés : air et hélium

Si le ballon est gonflé à l'hélium, aucun stockage de bouteilles d'hélium (vides ou pleines) ne sera autorisé dans les halls.

Il est également interdit de remettre en pression pendant la présence du public dans les halls.

Si le ballon est éclairant, l'enveloppe devra respecter le cahier des charges sécurité incendie.

Elingage / Accrochage à la charpente

Les accrochages à la charpente des halls sont réalisés exclusivement par les services techniques du Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte.

Les demandes doivent être effectuées directement dans l'Espace Clients SIMA <https://event.simaonline.com/2021> , rubrique « Ma Boutique ».

Dans tous les cas, les éléments suspendus devront respecter les règles de décoration du salon.

Les commandes de points d'élings seront autorisés jusqu'à 6,50 m.

Stand à étage

L'exposant qui souhaite édifier un étage sur son emplacement doit faire une demande préalable d'autorisation de construire au plus **tard le 18 Décembre 2020**.

Cette demande devra être accompagnée d'un chèque de **103,20 € TTC/m² (86,00 € HT par m²)** d'étage à construire et viendra en déduction du droit de construction final après calcul définitif des m² d'étage et autorisation d'édification par le Service Architecture du SIMA.

Attestation de conformité aux normes de sécurité

Dès réception de l'autorisation de construire et en fonction de la surface accordée, l'exposant établira son projet et l'adressera au Service Architecture du SIMA qui le visera pour accord définitif et se chargera d'en remettre un exemplaire au service de sécurité. En conséquence, les plans détaillés du stand et de l'étage devront être envoyés pour approbation.

IMPORTANT

La structure des stands avec étage sous halls **ne doit pas dépasser 5.00 m de haut.**

Tout étage doit impérativement avoir 1.00 mètre de retrait par rapport aux allées et 2,00 m par rapport aux stands mitoyens.

Pour les éléments pleins horizontaux tels que planchers d'étages et plafonds pleins, le retrait doit être de 2,00 m par rapport aux cloisons mitoyennes afin de laisser une distance minimum de 4,00 m entre deux stands à étage ou plafonds pleins.

Les bandeaux ne doivent pas dépasser 2,50 m au-dessus du plancher. Si ce bandeau doit recevoir une enseigne ou un sigle dépassant la hauteur de 2,50 m, cet élément doit respecter le retrait demandé, notamment en mitoyenneté.

Surface

Ils ne doivent pas dépasser 50,00 % de la surface du stand.

Aucune structure au sol et/ou aérienne ne peut rejoindre deux stands séparés par une allée sauf dans le cadre d'allées internes composant un îlot.

Charge d'exploitation

250 Kg/m² pour les étages de moins de 50,00 m².

350 Kg/m² pour les étages de plus de 50,00 m².

IMPORTANT

Les exposants fourniront la note de calcul de leur stand à étage et feront procéder à la vérification de celui-ci pendant le montage par un bureau de contrôle agréé.

Le Cabinet AFS CONSEIL & SECURITE peut fournir sur demande une liste de bureaux de contrôle agréés de la région parisienne. Ces dossiers seront à présenter impérativement à la Commission de Sécurité lors de son passage pour l'autorisation de l'ouverture de l'étage au public.

Escaliers

Nombre d'escaliers par étage et largeur minimum :

Les étages doivent être desservis par des escaliers judicieusement répartis, dont le nombre et la largeur sont fonction de la superficie de ces niveaux, à savoir :

jusqu'à 19,00 m² : 1 escalier de 0,90 mètre,

de 20,00 à 50,00 m² : 2 escaliers, l'un de 0,90 mètre, l'autre de 0,60 mètre,

de 51,00 à 100,00 m² : soit 2 escaliers de 0,90 mètre, soit 2 escaliers l'un de 1,40 mètre et l'autre de 0,60 mètre,

de 101,00 à 200,00 m² : 2 escaliers, l'un de 1,40 mètre, l'autre de 0,90 mètre.

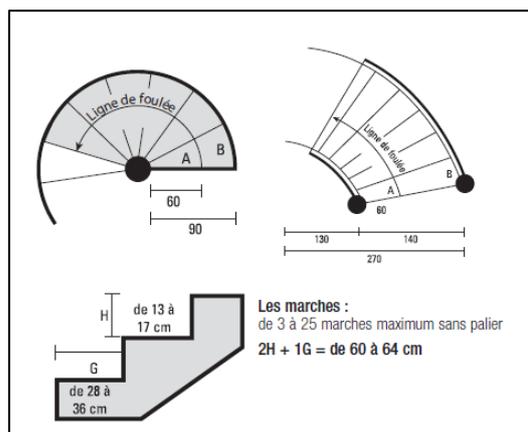
de 201,00 à 300,00 m² : 2 escaliers de 1,40 mètre. Ne peuvent être comptés dans le nombre de sorties et d'unité de passage que les escaliers dont les montants extérieurs les plus rapprochés sont distants de 5 mètres au moins. Les issues doivent être signalées par la mention « Sortie » en lettres blanches nettement visibles sur fond vert.

Les escaliers droits

Les escaliers droits destinés à la circulation du public doivent être établis de manière à ce que les marches répondent aux règles de l'art et que les volées comptent 25 marches au plus. Dans la mesure du possible, les directions des volées doivent se contrarier. La hauteur des marches doit être de 13 cm au minimum et de 17 cm au maximum : leur largeur doit être de 28 cm au moins et de 36 cm au plus. La hauteur et la largeur des marches sont liées par la relation $0,60 < 2H + G < 0,64$ m. Ces hauteurs et largeurs doivent être régulières dans la même volée, toutefois cette prescription n'est pas exigible pour la première marche. Les paliers doivent avoir une largeur égale à celle des escaliers : dans le cas de volées non contrariées, leur longueur doit être supérieure à un mètre. Les escaliers d'une largeur égale à une unité de passage au moins doivent être munis d'une main courante. Ceux d'une largeur de deux unités de passage ou plus doivent comporter une main courante de chaque côté.

Les escaliers tournants

Les escaliers tournants normaux ou supplémentaires doivent être à balancement continu, sans autre palier que ceux desservant les étages. Le giron et la hauteur des marches sur la ligne de foulée, à 0,60 mètre du noyau ou du vide central, doivent respecter les règles de l'art visées à l'article précédent. De plus, le giron extérieur des marches doit être inférieur à 0,42 mètre. Pour les escaliers d'une seule unité de passage, la main courante doit se situer sur le côté extérieur.



Les escaliers

Une unité de passage : $A > 28$ cm / $B < 42$ cm.

Deux unités de passage : $A > 28$ cm / $B < 42$ cm.

Les escaliers comportant à la fois des parties droites et des parties tournantes.

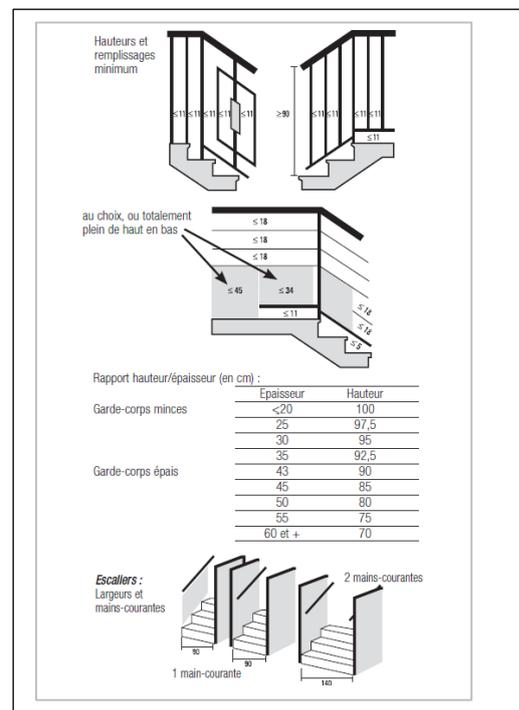
Dans la mesure où un escalier respecte dans ses différentes parties droites et tournantes les règles de l'art définies ci-dessus, cet escalier est à considérer comme conforme aux réglementations en vigueur et, par conséquent, rien ne s'oppose à son utilisation dans les établissements recevant du public.

Garde-corps et rampes d'escalier

Conformément aux normes NF P 01-012 et NF P 01-013, les garde-corps doivent résister à une poussée de 100 kilos au mètre linéaire. Les panneaux de verre utilisés en protection doivent être armés ou feuilletés. Les verres dit « sécurité » sont interdits.

Emplacement

Tout escalier doit être situé à 1 mètre ou plus des cloisons mitoyennes du stand, afin de ne pas permettre de vue directe sur le stand voisin. Lorsque deux escaliers sont nécessaires, ils doivent être diamétralement opposés



Protection contre l'incendie

Chaque stand doit être équipé de moyens d'extinctions, à savoir : un extincteur à eau pulvérisée, placé au bas de chaque escalier et un extincteur de type CO₂, placé près du tableau électrique. Si la surface du niveau en surélévation est supérieure à 50 m², des moyens d'extinction appropriés supplémentaires devront être servis en permanence par au moins un agent de sécurité pendant la présence du public dans l'établissement.

Transparence des élévations des étages

Les étages peuvent servir de signal tout en restant ajourés. Les façades des étages ne peuvent être occultées qu'à 50% maximum. Les façades d'étage restantes seront traitées en garde-corps répondant aux normes de sécurité.

Plafonds

Les étages ne doivent pas être couverts d'un plafond plein ou d'un velum. Garde-corps normes NFP 01-012.

Il est obligatoire d'adresser le certificat de stabilité du stand émanant d'un organisme agréé, les plans et notes de calcul de résistance (avant le 14 Décembre 2018) ainsi qu'une notice de montage à l'adresse suivante :

AFS CONSEIL & SECURITE

76, rue Baudin - 93130 Noisy-le-Sec - France

Contact : Alain FRANCONI - Tél. : +33 (06) 70 61 95 11 - Fax : +33 (01) 41 55 07 21 - E-mail: afrancioni@afsconseils.fr

ANIMATIONS ET SONORISATION

Animations sur stand

Toutes sortes d'animations et/ou démarches commerciales (distribution de tracts, prospectus, etc.) sont strictement interdites en dehors des limites des stands y compris aux abords des halls (galerie d'accueil, parking, parvis).

Installation des stands et présentation des matériels

Les matériels présentés ne devront causer aucune gêne ou préjudice aux stands voisins.

Aucun matériel ne doit dépasser de la surface du stand.

Il est formellement interdit pour les exposants ayant des stands multiples de mettre de la moquette au sol dans les allées de circulation afin d'obtenir une unité.

Matériels en fonctionnement

Tous les matériels présentés en fonctionnement pendant la durée du salon doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Organisateur sous peine de devoir être neutralisés (Cf. formulaire « Déclaration de machine(s) en fonctionnement » dans l'Espace Clients du site, rubrique « Mes Formulaires »).

Toutes les présentations et démonstrations seront réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant. Une aire protégée doit être réservée de façon à ce que le public ne puisse s'en approcher à moins de 1.00 m, cette distance pouvant être augmentée compte-tenu des caractéristiques des matériels présentés. Ces dispositions sont applicables pour tous les stands, y compris ceux à l'extérieur des halls. D'autre part, seuls seront autorisés à être présentés en ordre de marche les machines ou matériels dont les installations auront été reconnues conformes par la Commission de Sécurité.

Sonorisation et droits d'auteur

Les exposants qui désirent utiliser des moyens de sonorisation sur leur stand doivent obligatoirement respecter le règlement suivant :

La puissance rayonnée par les éléments de décoration ou d'animation ne devra dépasser 80 dB(A) – valeur mesurée dans une zone de 2,50 mètres autour du stand.

Les normes imposées pour la sonorisation des stands ont pour but de limiter les nuisances susceptibles de gêner les stands voisins.

Par ailleurs, pour toute diffusion ou animation musicale sur votre stand, vous devez vous acquitter des droits d'auteurs avant l'ouverture du salon, auprès de :

SACEM

16, avenue Gabriel Péri - 95210 St Gratien – France

Tél. : +33 (0)1 39 34 19 10 - E-mail : sylvie.bizouard@sacem.fr

Nous vous demandons donc de respecter le niveau sonore indiqué ci-dessus et cela sans aucune exception, même de courte durée. Un contrôle sévère et permanent sera mis en place afin de veiller au strict respect de ces normes.

L'organisateur se réserve toutes dispositions pour faire cesser chaque violation de ce règlement.

ACCROCHES & ALIMENTATIONS AERIENNES, PONTS & LUMIERES



Nouveauté 2021 Informations importantes

ACCROCHAGE EN CHARPENTE OU SUR STRUCTURES EXISTANTES

Les dispositions suivantes doivent être respectées :

- 1 - Obligation d'utiliser les points d'accrochage prédisposés existants à chaque nœud de trame 3x3.
- 2 - Obligation d'utiliser des chevêtres suspendus en cas de points de suspentes décalés par rapport à l'aplomb des nœuds afin d'éviter tout effort oblique.
- 3 - Obligation d'utiliser :
 - des élingues ;
 - des serre-câbles ;
 - ou des câbles sous fourreaux. *
- 4 - Obligation de limiter les charges verticales à l'aplomb de chaque point d'accrochage prédisposé à la valeur maximale de 80 kg.
- 5 - Obligation de soumettre, pour validation, un dossier au service élingage de VIPARIS tout dispositif avec chevêtre ou toute autre disposition permettant d'atteindre l'obligation de résultat limitant les sollicitations à une charge verticale de 80 kg par point d'accrochage.
- 6 - Obligation de présenter un plan de levage, validé, en cas d'utilisation simultanée de plusieurs palans.
- 7 - Obligation de respecter le principe d'une double sécurité par ensemble suspendu (prise en compte de la rupture d'un des éléments de suspente par les autres suspentes). La rupture d'un élément de fixation ou de suspension ne doit pas entraîner la chute des équipements suspendus.

En référence et en aggravation du guide de bonnes pratiques des matériels et ensembles démontables édité par la préfecture de police de PARIS le 6 novembre 2020, les systèmes particuliers de fixation répétitifs supportant les ensembles démontables tels que les ponts lumières, les portiques, les plafonds et vélum, d'une charge globale supérieure à 1000 kg ou nécessitant plus de 13 élingues, feront l'objet d'une vérification par un bureau de contrôle (BC) ou un bureau vérification CTS (BV CTS).

Ceux dont la charge globale est inférieure à 1000 kg ou nécessitant moins de 13 élingues et dont le point le plus haut des équipements suspendus est situé à plus de 6,20m, seront vérifiés par un BC ou un BV CTS.
Ceux dont la charge globale est inférieure à 1000 kg ou nécessitant de moins de 13 élingues et dont le point le plus haut des équipements suspendus est situé entre 6,20m et 3,50m, seront vérifiés par un Technicien compétent (TC).
Ceux dont la charge est inférieure à 1000 kg ou nécessitant moins de 13 élingues et d'une hauteur de moins de 3,50m feront l'objet d'une attestation de bon montage de l'installateur (cette attestation vaut document d'inspection).
Les systèmes particuliers de fixation non répétitifs doivent faire l'objet d'une vérification par un BC ou un BV CTS, quelle que soit la charge globale et la hauteur.

On entend par « systèmes particuliers de fixation non répétitifs » un système de fixation « maison », non industrialisé, maintenant les ossatures d'équipements de stand qui constituent un support pour les décors, les plafonds, les murs, l'éclairage, la sonorisation, les écrans, la vidéo, les supports publicitaires et de signalisation.

Ces dispositions peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

Installations	Charge totale et hauteur	Vérificateur		
		BC / BV CTS*	TC**	INST ***
systèmes de fixation répétitifs	< 1000 kg et h < 3,50 m			X
	< 1000 kg et h < 6,20 m		X	
	< 1000 kg et h > 6,20 m	X		
systèmes de fixation non répétitifs	> 1000 kg	X		
	Quel que soit le poids ou la hauteur	X		

*Bureau de contrôle ou bureau de vérification des CTS (BC ou BV CTS) : personne ou organisme agréé soit par le ministère de la construction (rubrique A1), soit par le ministère de l'intérieur.

**Technicien compétent (TC): personne désignée comme compétente dans le domaine technique dans lequel elle exerce.

*** Installateur (INST) : personne qui monte le stand pour l'exposant ou l'exposant lui-même.

Toutefois, le technicien compétent devra faire sa vérification sous les conditions suivantes :

- Les points énumérés ci-dessous seront obligatoirement contrôlés par le technicien compétent en charge de la mise en place des élingues :

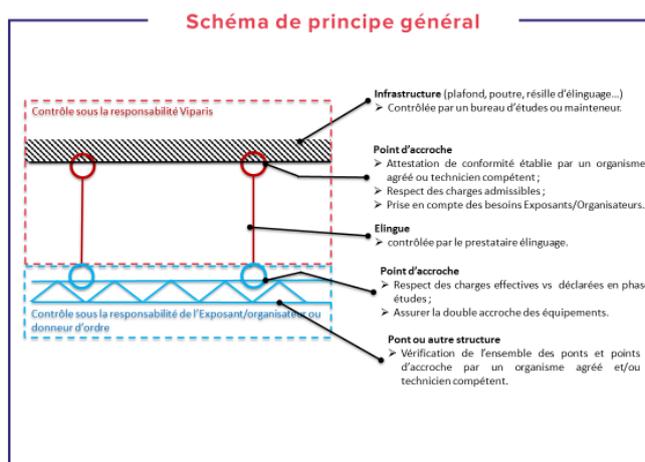
- Installation conforme au plan fourni ;
- Vérification de la cosse au cœur (déformation) ;
- Etat visuel du câble (pincement, vrille, etc.) ;
- Vérification du bon verrouillage des maillons rapides ;
- Bon sens de positionnement du maillon rapide ;
- Respect des points d'élingages autorisés ;
- Respect des angles maximum d'utilisation des élingues.

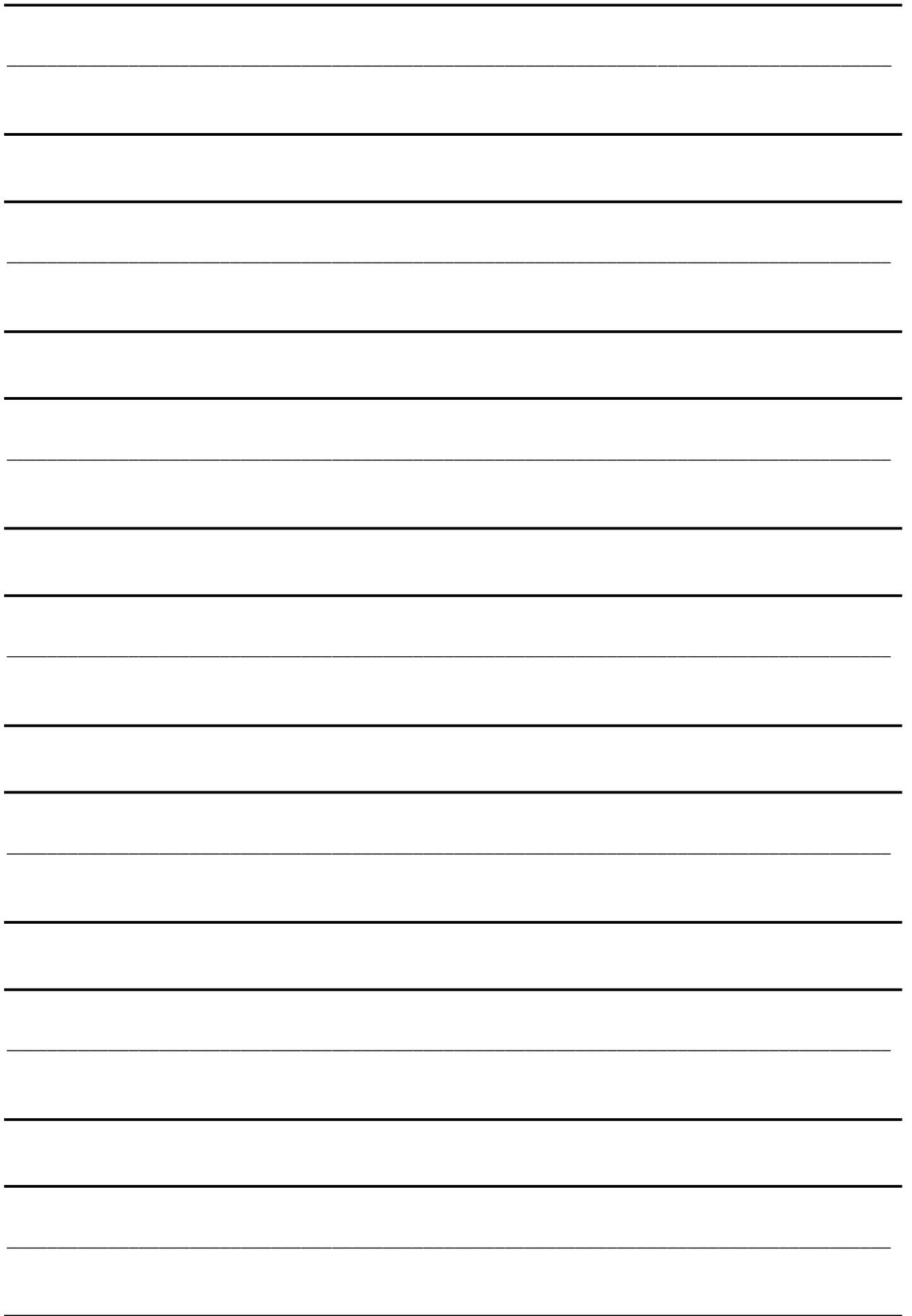
A l'issue de ces vérifications les attestations établies par le ou les organismes agréés par le ministère de l'intérieur ou par les techniciens compétents (partie rouge sur le schéma §4) seront remises au RUS VIPARIS préalablement à l'ouverture au public de la manifestation concernée ;

- Les points énumérés ci-dessous seront obligatoirement contrôlés par le technicien compétent de l'installateur des structures suspendues :

- Conformité de l'installation conformément aux spécifications de la notice technique du fabricant et en particulier, respect des abaques de charges et des éventuelles notes de calcul, respect du sens de montage des ponts lumières, contrôle de la pose des goupilles alpha et beta, ... ;
- Utilisation de moyens de levage dûment vérifiés (vérification périodique selon les normes en vigueur) et d'une puissance égale et synchrone ;
- Conformité au cahier des charges techniques établi par l'organisateur de l'évènement ;
- Respect des charges indiquées sur le plan fourni et conformité au cahier des charges techniques du site ;
- Utilisation et mise en œuvre des accessoires de levage (câbles, élingues, manilles, maillons...) conformes aux normes en vigueur ;
- Conformité des points d'attache sur les structures suspendues selon les normes en vigueur en cohérence avec les charges à supporter ;
- Mise en place d'élingues de sécurité en position tendue notamment pour les palans électriques ;
- Double sécurisation des éléments techniques installés sur le pont lumière ou la structure suspendue, par exemple les projecteurs lumineux, les écrans, les enceintes de sonorisation, les éléments de signalétique, etc.

A l'issue de ces contrôles les attestations établies par le ou les organismes agréés ou par le ou les techniciens compétents, comprenant les points énumérés ci-dessus, datées et signées (partie bleue sur le schéma §4) seront remises au chargé de sécurité désigné (Cf. article T 6 du règlement de sécurité contre l'incendie) qui conformément aux dispositions du règlement de sécurité contre l'incendie est chargé de faire respecter les prescriptions des cahiers des charges visées aux articles T 4 et T 5. Cette remise sera effectuée préalablement à l'ouverture au public de la manifestation concernée.





COMEXPOSIUM



www.simaonline.com

